

JANVIER 2022



PROGRAMME DE TRAVAIL PARTENARIAL 2022

AVANT-PROPOS

En 2021, les élus du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale ont voté le projet stratégique « Agence de demain ». Ce projet a pour objectif de renforcer l'efficacité de l'Agence et met en avant le socle partenarial vers lequel elle est engagée. Des ambitions affirmées de partage, de coopération, d'appui, d'accompagnement au service de nos territoires. Une démarche qui a incité l'Agence à consolider son organisation et son offre de service et d'accompagnement des politiques publiques.

En s'inscrivant ainsi dans le temps long du nouveau mandat avec la prise en considération des actions déjà menées, c'est une garantie d'efficacité qui permet de consolider les acquis et de mettre en perspective les évolutions nécessaires.

Notre projet exprime 9 ambitions partagées, affirmées et contribue à la connaissance, à la compréhension et au développement des territoires aussi singuliers que pluriels où l'on vit, où l'on bouge, en évolution permanente. Il s'inscrit en cohérence avec les missions légitimes de l'Agence, outil d'ingénierie public dont le statut est défini juridiquement par le code de l'urbanisme et membre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU).

Sur la base de cette feuille de route 2021/2026, le programme de travail 2022 est une construction collective et itérative d'amélioration de nos engagements et d'actualisation de nos actions dans la prise en considération des attentes de nos partenaires. Les évolutions sociétales et la conjoncture actuelle invitent à la plus grande souplesse et agilité afin de garder les marges nécessaires pour ajuster nos actions et avancer au plus près des attentes et des urgences.

Les acquis sont des points d'appui solides mais nos ambitions nouvelles présentent des améliorations d'évolutions et d'améliorations dynamiques à travers des trajectoires revisitées :

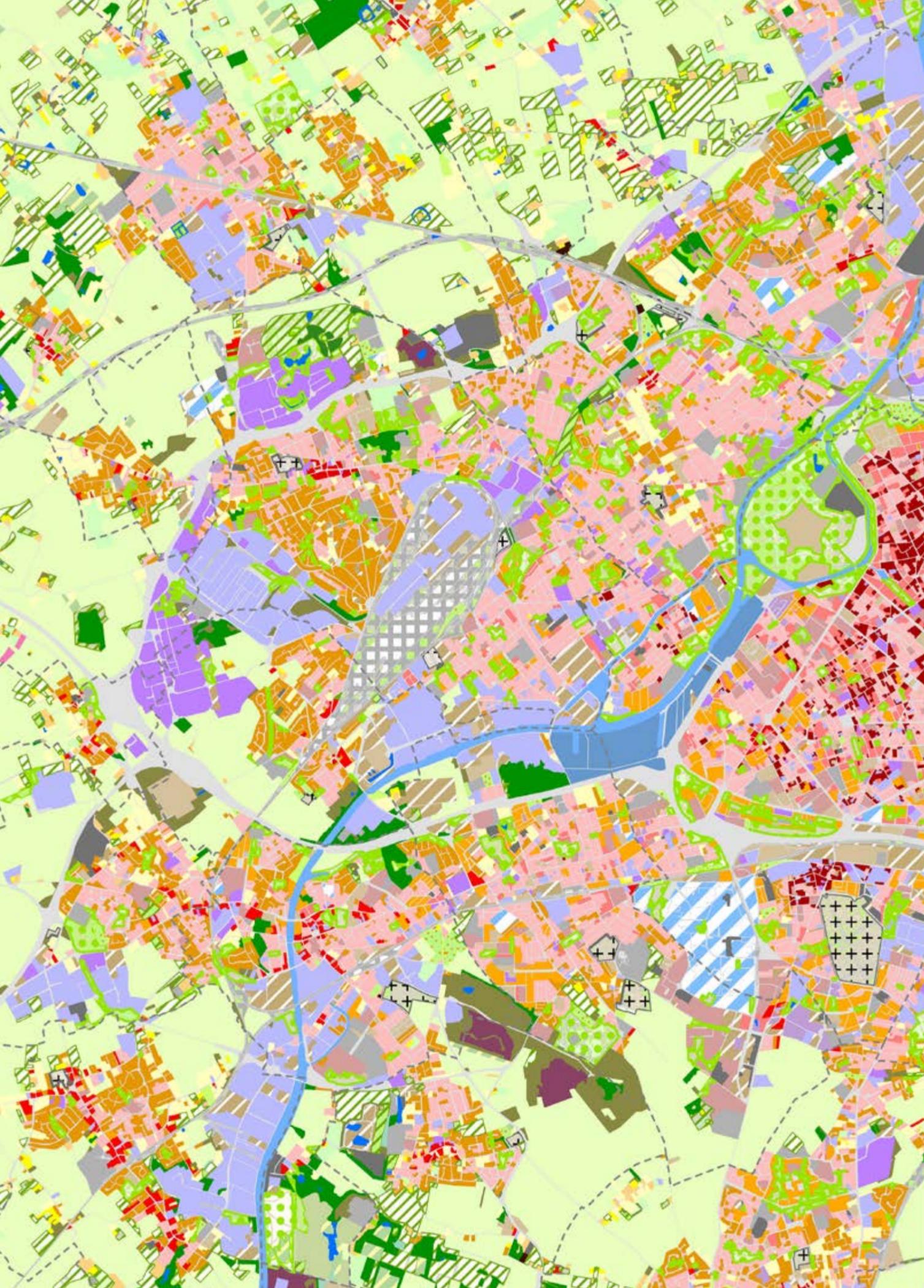
- décrypter les évolutions et éclairer la décision en maintenant notre niveau d'expertise ;
- aider et enrichir la connaissance en répondant au mieux aux attentes des partenaires avec des ambitions réaffirmées ;
- imaginer nos futurs en développant un réel regard prospectif sur les transitions en cours ;
- renforcer nos modes de faire en valorisant une culture territoriale partagée pour une action plus efficace aux différentes échelles.

Le programme de travail permet d'identifier les grands enjeux auxquels la métropole est confrontée et répond aux acteurs qui sollicitent l'accompagnement de l'Agence. La co-construction de ce programme se fait à travers une démarche finement organisée qui contribue à mettre en perspective les missions, pour mieux les articuler entre elles et à identifier les espaces de mutualisation possibles.

SOMMAIRE

UNE EXPERTISE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DES TERRITOIRES	7
DES ATOUTS POUR UN OUTIL D'INGÉNIERIE PUBLIQUE	8
LA GOUVERNANCE DE L'AGENCE	9
LE PROJET STRATÉGIQUE 2021-2026 : DES AMBITIONS PARTAGÉES	10
LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2022 : ENCORE PLUS COLLABORATIF	11
1. Contribuer aux stratégies d'aménagement durable avec la planification et l'ingénierie	12
2. Mieux accompagner les acteurs de la fabrique de la ville et des projets urbains	14
3. Favoriser le bien-être, la qualité de vie et le vivre ensemble des habitants	16
4. Mobiliser nos savoir-faire pour le développement et l'attractivité de la métropole	18
5. Être un moteur des coopérations entre les territoires	20
6. Renforcer l'observation au service des décideurs et des citoyens	22
7. Développer la prospective et accompagner les transitions	24
8. S'affirmer comme centre de ressources et lieu de partage	26
9. Développer et favoriser l'innovation et l'expérimentation en co-production avec les partenaires	28





UNE EXPERTISE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Un outil d'aide à la décision

Les agences de développement et d'urbanisme viennent en appui technique des collectivités territoriales. Elles mettent à disposition des moyens d'observation et d'évaluation et proposent des réflexions stratégiques et opérationnelles. Elles contribuent ainsi au processus décisionnel des élus.

Un statut spécifique

Les agences d'urbanisme sont définies juridiquement par l'Article L132-6 du Code de l'urbanisme :
« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions, d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés « agences d'urbanisme ». Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour mission de :

- suivre les évolutions urbaines et développer l'observation territoriale ;
- participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;
- préparer les projets d'agglomération, métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;
- de contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable, la qualité paysagère et urbaine ;
- d'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines. »

Une équipe pluridisciplinaire

Architectes, urbanistes, paysagistes, sociologues, graphistes, cartographes, géomaticiens, économistes, statisticiens, ingénieurs... L'Agence, composée de **48 collaborateurs**, est une équipe pluridisciplinaire qui mobilise ses compétences et ses ressources afin d'apporter une vision intégrée et experte aux collectivités du territoire.



OBSERVATION
ET PROSPECTIVE



PLANIFICATION
STRATÉGIQUE ET SCOT



DÉVELOPPEMENT
ET COOPÉRATIONS



PROJET URBAIN



CARTOGRAPHIE,
GÉOMATIQUE,
STATISTIQUE



COMMUNICATION,
PUBLICATION ET
DOCUMENTATION



DIRECTION ET
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE





DES ATOUTS POUR UN OUTIL D'INGÉNIERIE PUBLIQUE



S'INTERROGER ET INTERROGER

OBSERVER ET ANALYSER

CRÉER LES BONS ESPACES DE DIALOGUE

PARTAGER LES EXPÉRIENCES

S'APPROPRIER LES MUTATIONS

LA GOUVERNANCE DE L'AGENCE

Composition du Bureau et du Conseil d'administration

BUREAU

Président : Francis **VERCAMER**

Trésorier

Jean-Philippe **ANDRIÈS**, représentant la MEL

Vice-Présidents

Michel **PLOUY**, représentant la MEL

Jacques **RICHIR**, représentant la MEL

Antoine **LEBEL**, représentant l'Etat *(par intérim)*

Région Haut-de-France *(représentant en attente de nomination)*

François **DUTILLEUL**, représentant la CCI Grand Lille

Benjamin **DUMORTIER**, représentant la CC Pévèle

Carembault

Secrétaire

Eric **DURAND**, représentant la MEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

AMROUNI Karim
ANDRIÈS Jean-Philippe
BALY Stéphane
CORBILLON Matthieu
DELEPAUL Michel
DESMET Rodrigue
DOUFFI Ali

DUFOUR Didier
DURAND Eric
ELEGEST Rudy
GRAS Christophe
HUTCHINSON Yvan
LEGRAND Dominique
MANIER Didier

MOENECLAËY Hélène
PICK Max-André
PLOUY Michel
RICHIR Jacques
TONNERRE-DESMET Marie
VERCAMER Francis

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

En attente de nomination

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

CAUCHE Régis

ÉTAT

DDTM : **LEBEL** Antoine *(par intérim)*

DREAL : **TAPADINHAS** Laurent

CCI GRAND LILLE

DEIANA Salvatore
DUTILLEUL François

CMA HAUTS-DE-FRANCE

BUREAU Rémi

ENTREPRISES ET CITÉS

LETARTRE Jean-Pierre

SYNDICAT MIXTE DU SCOT

BORREWATER Michel
DEL COURT Philippe

CC PÉVÈLE CAREMBAULT

DUMORTIER Benjamin
MONNET Luc

VILLES ADHÉRENTES

MERTEN Jean-Louis, Armentières
BADERI Anissa, Lille
LEMAITRE Olivier, Seclin
MARIAGE Isabelle, Tourcoing
BALEDENT Vincent, Villeneuve d'Ascq

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF)

BOUAKIL Slimane *(par intérim)*

CHAMBRE D'AGRICULTURE

DELEFORTRIE Christine

LE PROJET STRATÉGIQUE 2021-2026 : DES AMBITIONS PARTAGÉES

Le projet d'Agence, élaboré de façon partenariale affiche une dimension stratégique majeure dans l'évolution de notre structure. La crise sanitaire et ses conséquences, la transition écologique et l'urgence climatique et les évolutions sociétales nous obligent à adapter nos travaux et à porter un regard permanent sur nos mode de faire.

Le projet, voté en séance du Conseil d'administration le 11 mars 2021, est le fruit d'un important travail collaboratif avec la Métropole Européenne de Lille et l'ensemble de nos partenaires.

Il exprime les ambitions et les orientations communes pour le mandat. Il permet de structurer le programme d'activité partenarial et détermine les axes de travail de l'Agence dans une logique d'amélioration de son offre de service, d'optimisation de son organisation et de prise en considération des grands enjeux et défis collectifs.

En résonance aux phénomènes territoriaux, l'une des missions premières de l'Agence sera de s'adapter sans cesse et avec souplesse aux changements afin d'éclairer les choix et les orientations de nos politiques publiques dans une totale logique d'accompagnement.

Nos ambitions couvrent pour cinq d'entre elles les thématiques d'intervention, c'est-à-dire, les champs d'action publique à couvrir ou les stratégies à accompagner : aménagement, attractivité, coopérations, bien-être des habitants... Pour les quatre autres, il s'agit de repenser nos modes de faire, une réflexion indissociable aux champs de l'action pour une association qui exerce de manière pérenne et partenariale sur le territoire : diffusion de nos travaux, rôle ressources, co-production, modalités d'observation et de prospective...



LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2022 : ENCORE PLUS COLLABORATIF

Le programme de travail doit traduire explicitement les attentes des élus vis-à-vis de l'Agence pour répondre aux nombreux défis et aux transitions annoncés. À travers sa construction et sa mise en œuvre, il est un levier majeur pour les coopérations interterritoriales et transversales permettant d'activer efficacement le partenariat et favoriser la mutualisation et toutes les complémentarités possibles.

Le programme de travail 2022 comprend pour l'Agence des missions naturelles, en poursuite et développement de projets. Il s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les actions portées par la Métropole Européenne de Lille et ses partenaires et dans une logique de mutualisation, notamment avec les services, mais aussi dans le cadre du Réseau Urba 8 (réseau des agences des Hauts-de-France).

L'Agence poursuit en 2022 l'animation et la coordination du SCOT de Lille Métropole notamment en prévision du bilan à horizon 2023. Elle développe des travaux de prospective et d'observation des transitions et ce, à toutes les échelles territoriales, de la région au quartier, au service des acteurs et partenaires du territoire (État, Région, MEL, Communauté de communes, chambres consulaires...).

Centre de ressources et lieu de partage, l'Agence renforce ses appuis aux acteurs et aux opérateurs pour l'aménagement, le développement et l'attractivité du territoire.

L'Agence assume également en 2022 des engagements nouveaux avec à titre d'exemple l'accompagnement de la politique métropolitaine Déchets, de la politique alimentaire et agricole ou encore dans le champ des espaces publics avec l'élaboration d'une nouvelle charte. Elle s'investit également aux côtés de la MEL et des partenaires économiques autour de l'observation du stock tertiaire.

Ce programme de travail a été approuvé en Conseil d'administration de l'Agence le 9 décembre 2021 puis en Conseil Métropolitain le 17 décembre 2021.

Le programme de travail présenté dans ce document pourra être ajusté en marge au fil de l'année 2022. En effet, certaines missions pourraient être précisées ou recalibrées sur la base d'une demande technique ou à la demande des instances de l'Agence, de la MEL, de la CCPC, du Syndicat mixte du SCOT et/ou de ses partenaires.

L'option a été prise d'avoir une présentation allégée du programme de travail. Chaque action / mission est étayée dans des « fiches projets » qui reprennent éléments de contexte, objectif de la mission, dimension partenariale, livrable et échéancier.

Ces documents co-construits avec les partenaires de l'Agence demeurent à disposition des instances et des parties concernées par ce programme de travail 2022.



1. CONTRIBUER AUX STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT DURABLE AVEC LA PLANIFICATION ET L'INGÉNIERIE

L'Agence intervient activement auprès de la Métropole Européenne de Lille et de ses partenaires pour animer, enrichir, alimenter les stratégies d'aménagement durable.

L'Agence porte pour le Syndicat mixte l'animation et la coordination du SCOT Lille Métropole qui a été approuvé en 2017, poursuit l'animation stratégique des territoires de projets, secteurs à enjeux à l'échelle inframétropolitaine et prépare le bilan à horizon 2023.

Elle développe une observation foncière et immobilière et contribue aux démarches de planification à différentes échelles.

1 Animation et coordination du SCOT

- Appui au Syndicat mixte : organisation des Conseils syndicaux et Comités partenariaux, rédaction des avis, contribution en tant que Personne Publique Associée...
- Mise en place d'indicateurs de suivi du SCOT, ingénierie cartographie et statistique
- Connaissance et appropriation du SCOT : clip vidéo, document de présentation et de synthèse, site web...
- Armature urbaine : suivi compte foncier extension et renouvellement urbain
- Armature verte : élaboration d'une base de données environnement
- Mobilité et accessibilité : suivi pour le SCOT des démarches intercommunales et régionales de planification mobilité
- Commerce : suivi technique des Commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC), démarche Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL)
- SCOT voisins et suivi de la Conférence régionale des SCOT

2 Bilan du SCOT

- Etudes et travaux préalables au bilan du SCOT

3 Appui à l'élaboration et au suivi des outils de planification (PLH, SRADET...)

- Programme Local de l'Habitat 3 (PLH3) - MEL
- Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) – MEL et CC Pévèle Carembault
- Plan de mobilité Métropolitain (PDM) et suivi du Schéma Directeur des Infrastructures de Transport (SDIT) - MEL
- Suivi du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) - MEL
- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADET) – Région Hauts-de-France

4 Protection de la ressource en eau

- Animation de la Commission partenariale Aire d'alimentation des captages - COMPAR AAC
- Suivi des démarches Gardiennes de l'Eau et Périmètre de protection et de valorisation des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PEANP - MEL)
- Démarche Pévèle Carembault Aire d'alimentation des captages - AAC

5 Territoires de projets

- Stratégie et animation de la démarche Territoires de projets
- Réalisation de Portraits Territoires de projets
- Territoire de projets Deûle partagée : atelier national de la FNAU pour proposer une vision globale de la Deûle de ses aménagements
- Territoire de projets Pôle métropolitain Nord-Est : poursuite de l'appui au PPA de la Ville de Roubaix et articulation avec les villes et acteurs du territoire
- Territoire de projets Cœur métropolitain : diffusion de l'étude Ceinture périphérique et portes urbaines
- Territoire de projets Pévèle Carembault : accompagnement du développement du territoire
- Territoire de projets Sud champs captants

6 Partenariat pluriannuel Communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC)

- Accompagnement pour l'élaboration du futur PLUi
- Appui au diagnostic et à la stratégie de développement économique
- Ingénierie cartographique Communauté de communes Pévèle Carembault



2. MIEUX ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA FABRIQUE DE LA VILLE ET DES PROJETS URBAINS

L'Agence contribue à l'appropriation des stratégies territoriales et des nouveaux modes de faire la ville par l'ensemble des acteurs de la fabrique urbaine. Elle développe une veille active sur les nouveaux usages, les nouveaux lieux et les nouveaux montages et contribue à l'acculturation des acteurs. Elle travaille à l'amélioration des espaces publics et à la qualité urbaine et architecturale dans la métropole. Elle s'investit dans l'observation des formes et morphologies urbaines.

7 Accompagnement des acteurs de la ville

- Connaissance du réseau métropolitain des acteurs de la ville et des projets d'aménagement
- Urbanisme transitoire : appui à l'évaluation de la démarche urbanisme transitoire de la MEL
- Atelier étudiant Conception et Maîtrise d'ouvrage Urbaine Alternatives (CoMUA) : les pratiques, stratégies et modes d'organisation de grandes métropoles engagées dans l'urbanisme transitoire

8 Connaissance / Équipements et Projets d'aménagement

- Connaissance partagée des équipements sur le territoire du SCOT
- Focus équipements culturels sur le territoire de la MEL
- Focus équipements sportifs sur le territoire de la MEL

9 Foncier et immobilier

- Observatoire du foncier et immobilier : un outil partenarial
- Production d'un Référentiel générique foncier métropolitain
- Approche renouvelée de la vacance à l'échelle métropolitaine : définitions et actualisation des données clés
- Friches et dépollution des sols : méthodes et stratégies
- Diagnostic foncier et immobilier : poursuite et valorisation de la démarche menée dans le cadre du projet partenarial d'aménagement (PPA) Roubaix
- Dynamiques immobilières des marchés du logement dans la métropole lilloise : actualisation et développement
- Observation dynamique du foncier économique et des parcs d'activités
- Observatoire des Bureaux de Lille Métropole (OBM)
- Observation du stock tertiaire
- Observatoire du commerce : géolocaliser et comprendre le tissu commercial

10 Nouveaux usages et Nouveaux lieux

- Ville productive : suivi du projet « Lille, Bruxelles, villes productives » dans le cadre de l'appel à projets lancé par le service interministériel Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)

11 Nouveaux cadres juridiques et opératoires

- Objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN)
- Loi Climat et Résilience

12 Morphologie et formes urbaines

- Atlas des tissus urbains - extension au territoire de la Haute Deûle
- Densité pour une ville durable : démarche itérative pour une densité mesurable, acceptable et désirable
- Nouveaux indicateurs et échelles de la densité
- Densité vécue, densité perçue : visites in situ

13 Eau et territoires

- Eau et paysage : vers un imaginaire pour les capillaires

14 Charte des espaces publics

- Élaboration d'une charte des espaces publics : appui à la rédaction et à la concertation des acteurs
- Faire vivre la charte : accompagnement, grands principes et cas concrets



3. FAVORISER LE BIEN-ÊTRE, LA QUALITÉ DE VIE ET LE VIVRE ENSEMBLE DES HABITANTS

L'Agence accompagne les politiques publiques de manière globale et pluridisciplinaire en contribuant à une observation renouvelée des modes de vie, des modes d'habiter et du vivre ensemble sur le territoire métropolitain. Elle s'investit avec chercheurs et experts sur les thématiques sociales et de société, de transition écologique, de santé, de mobilité ou d'alimentation, en interrogeant notamment la notion de bien-être territorial. Elle développe historiquement une action stratégique pour les géographies prioritaires et pour l'observation des quartiers politiques de la ville (QPV) et en renouvellement urbain.

15 Bien-être territorial et qualité de vie

- Démarche partenariale : définir et mesurer le bien-être territorial

16 Vivre ensemble dans la métropole lilloise

- Évolutions sociales dans les quartiers de la métropole
- Observation et prospective sur la pauvreté et les précarités

17 Habiter / Habitat

- Accompagnement de la MEL dans la mise en œuvre de sa politique en faveur du bien vieillir
- Observation et analyse des ventes HLM sur le territoire métropolitain

18 Logement des étudiants

- Accompagnement de la feuille de route Logement des étudiants de la MEL
- Pilotage et animation de l'Observatoire métropolitain du logement des étudiants

19 Logement d'abord

- Observation sociale de la politique Logement d'abord
- Sans abrisse : appui au programme de « Action Tank entreprise et pauvreté » pour un outil de pilotage et de suivi

20 Mobilité et Accessibilité

- Étude urbaine Ceinture ferroviaire Ouest en lien avec le Service Express Métropolitain
- Qualification des pratiques de marché à pied sur certains sites métropolitains
- Mobilité des jeunes : étude terrain
- Observatoire du stationnement : synthèse et valorisation

21 Transition écologique et urgence climatique

- Haut Conseil métropolitain pour le climat : Participation au Collège académique
- Atlas de la nature métropolitaine
- Couverture végétale dans les espaces publics
- Résilience et adaptation des villes au phénomène d'îlots de Chaleur Urbains (ICU)
- Trame brune : ville perméable, biodiversité
- Appui à la réflexion pour un Fonds de compensation métropolitain - agrégateur carbone

22 Alimentation et Agriculture

- Appui au Projet Alimentaire Territorial
- Connaissance de l'agriculture métropolitaine

23 Sécurité et prévention de la délinquance

- Observation pour le Conseil métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance (CMSPD)
- Étude sur l'impact des trafics de stupéfiants sur le cadre de vie des habitants

24 Politique de la ville et NPRU

- Contribution à l'évaluation du contrat de ville et préconisations dans le cadre de la réécriture du futur contrat de ville
- Participation au Réseau MEL politique de la ville (observation, transition écologique...)
- Mixité sociale et scolaire dans les quartiers politiques de la ville (QPV)
- Observation du chômage dans les quartiers politiques de la ville (QPV)
- Développement économique dans les quartiers politiques de la ville (QPV), contribution au PACTE et MEL toi du territoire

25 Métropole favorable à la santé

- Construction d'un indicateur territorial synthétique en santé environnementale
- Développement d'outils de gestion pour l'intégration des enjeux de santé dans les opérations d'aménagement urbain
- Partenariat de recherche Urbanisme et Santé Laboratoire SIGLES / contrat CIFRE à l'Agence



4. MOBILISER NOS SAVOIR-FAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA MÉTROPOLE

L'Agence est force de proposition, à la fois acteur et animateur d'une dynamique de développement aux côtés de la MEL et de la Communauté de communes Pévèle Carembault dans le cadre de leurs stratégies de développement économique. Elle propose de nouvelles lectures de l'économie métropolitaine à l'ensemble des acteurs publics et privés. Elle est un centre de ressources dans les domaines conditionnant l'attractivité de la métropole et fournit les « briques » d'une politique de marketing territorial. Elle accompagne les grands projets structurants et les leviers de développement du territoire.

26 Transformation économique et nouveaux modèles de développement

- Économie des proximités : défricher, définir et sensibiliser
- Explorer le métabolisme du territoire et le développement de l'économie circulaire

27 Nouvelle lecture de l'économie métropolitaine

- Animation partenariale et développement d'un outil de visualisation des marchés et des écosystèmes

28 Monitoring du Projet Stratégique de Transformation Economique du Territoire (PSTET)

- Appui à l'animation et à la gouvernance du Groupe des Acteurs Métropolitains de l'Économie (GAME), des hubs et des réseaux d'acteurs
- Outils d'observation conjoncturelle et structurelle des trajectoires de l'économie métropolitaine

29 Accompagnement au développement de la politique métropolitaine Déchets

- Connaissance des spécificités de la métropole et définition d'indicateurs partagés
- Réalisation du Mémo Déchets
- Benchmark et appui à la valorisation du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

30 Attractivité du territoire métropolitain

- Appui à la stratégie d'attractivité : développement de démarches exploratoires
- Appui à la stratégie de positionnement nord-ouest européen et international : valorisation et mise à jour des travaux
- Recensement des projets hôteliers et résidences de tourisme
- Tourisme d'affaires : observation de l'activité

31 Appui aux acteurs de l'économie

- Mise en réseau des acteurs de l'économie métropolitaine - Observatoire Partenarial de l'Économie (OPE)
- Partenariat avec l'Agence d'attractivité Hello Lille (data, tourisme d'affaires...)
- Favoriser une meilleure prise en compte de l'artisanat et de ses spécificités

32 Appui aux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Appui à la préparation du futur Schéma métropolitain universitaire
- Connaissance de l'entrepreneuriat étudiant
- Partenariat avec l'Université de Lille : implantations universitaires et développement immobilier et urbain



5. ÊTRE UN MOTEUR DES COOPÉRATIONS ENTRE LES TERRITOIRES

L'Agence interroge le positionnement du territoire à l'échelle régionale, nationale et européenne. Elle dépasse les limites administratives pour traiter les enjeux à leur échelle. Elle fait de l'enjeu transfrontalier un enjeu majeur de développement pour la métropole lilloise. Elle appuie la politique d'interterritorialité et contribue activement à l'animation des accords de coopération. Elle s'investit dans le développement de plusieurs réseaux et en particulier le réseau Urba 8, réseau des agences des Hauts-de-France.

33 Place et rôle de la métropole lilloise dans son environnement régional et transfrontalier

- Participation à Métroscope, outil de comparaison des métropoles françaises en lien avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)
- Participation à POPSU Métropoles
- Métropole à 360° : portrait des territoires voisins et analyse des dynamiques (mobilité, démographie, économie...)
- Mise en œuvre et suivi des coopérations avec les territoires voisins
- Schéma de Coopération Transfrontalière (SCT)
- Rencontres de proximité Maires-Bourgmestres et partenariat avec l'Eurométropole

34 Développement logistique et report modal

- Aménagement et développement des voies d'eau / Canal Seine Nord Europe
- Étude foncier économique Axe nord à l'échelle régionale - État et Urba 8
- Contribution au plan d'action Marchandises de la MEL et à l'Appel à Projet foncier logistique du « dernier kilomètre »

35 Réseaux régionaux et nationaux

- Animation et coordination du réseau Urba 8, réseau des agences des Hauts-de-France
- Partenariat Urba 8 et Région Hauts-de-France
- Partenariat avec le Comité Grand Lille
- Participation active à la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)



6. RENFORCER L'OBSERVATION AU SERVICE DES DÉCIDEURS ET DES CITOYENS

L'Agence affirme un rôle d'observation pérenne et actif au service des décideurs et des citoyens, notamment en développant portraits territoriaux et analyses thématiques. Elle joue un rôle majeur dans la collecte et la gouvernance de la donnée. Elle valorise, interprète et spatialise les données et fournit les analyses nécessaires. Elle explore continuellement de nouvelles thématiques et de nouveaux modes d'observer.

36 Gouvernance de la donnée - base de données

- Administration de la donnée et constitution de bases de données
- Optimisation et mutualisation du SIG MEL et Agence
- Expertises de nouvelles données et développement de nouveaux partenariats
- Développement des données régionales et transfrontalières
- Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) à l'Agence

37 Valorisation et diffusion de la donnée

- Renforcement de la datavisualisation
- Réalisation et actualisation des Mémos thématiques

38 Portraits territoriaux

- Portraits territoriaux à de nouvelles échelles
- Portraits de communes : développement et intégration de nouvelles thématiques (Energie-Climat)

39 Ingénierie géomatique, cartographie

- Cartographies dynamiques et interactives, story maps
- Cartographies thématiques et géostatistiques
- Exploitation du LIDAR (donnée radar) et de l'imagerie aérienne et satellite
- Exploitation et valorisation de l'Occupation du Sol 2D (OCS2D)
- Biennale de cartographie Juin 2022

40 Nouveaux modes d'observer

- Démarche nouveaux indicateurs
- Big data et données mobiles : expérimentation fréquentation commerces
- Big data et tourisme : stratégie R&D de la MEL et valorisation des travaux

41 Benchmark et comparaisons

- Développement des méthodes et veille stratégique



7. DÉVELOPPER LA PROSPECTIVE ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Dans un environnement en profonde et constante mutation, les collectivités publiques mais aussi les acteurs privés sont à la recherche de voies nouvelles pour poursuivre leur développement et répondre aux attentes d'une société qui bouge, interpelle et modifie ses habitudes.

L'Agence contribue à une observation partagée des grandes transitions qui s'opèrent (démographiques, économiques, sociales, environnementales, numériques, mobilitaires...) ainsi que les grands enjeux que posent les conséquences de ces transformations. L'Agence s'attache ainsi à comprendre et analyser les tendances et les évolutions des besoins des habitants et des usagers. L'Agence revisite en profondeur sa manière de voir et de faire, en se posant la question fondamentale de l'anticipation et de l'innovation.

L'Agence vise à analyser des situations d'anticipation, à concevoir et à contribuer à l'intégration de la prospective dans les processus de décision. Elle contribue à analyser les effets et les impacts de la crise.

42 Observation partagée des transitions

- Cycle de webinaires « L'instant T, le moment des transitions »
- Atelier étudiant IAUGL : impact de la crise sanitaire sur la fabrique de la ville
- Crise sanitaire et précarité alimentaire

43 Évolution des besoins des habitants et usagers

- Projections démographiques
- Mobilités résidentielles et ségrégation sociale au sein des territoires transfrontaliers

44 Partenariats de proximité, appui aux communes

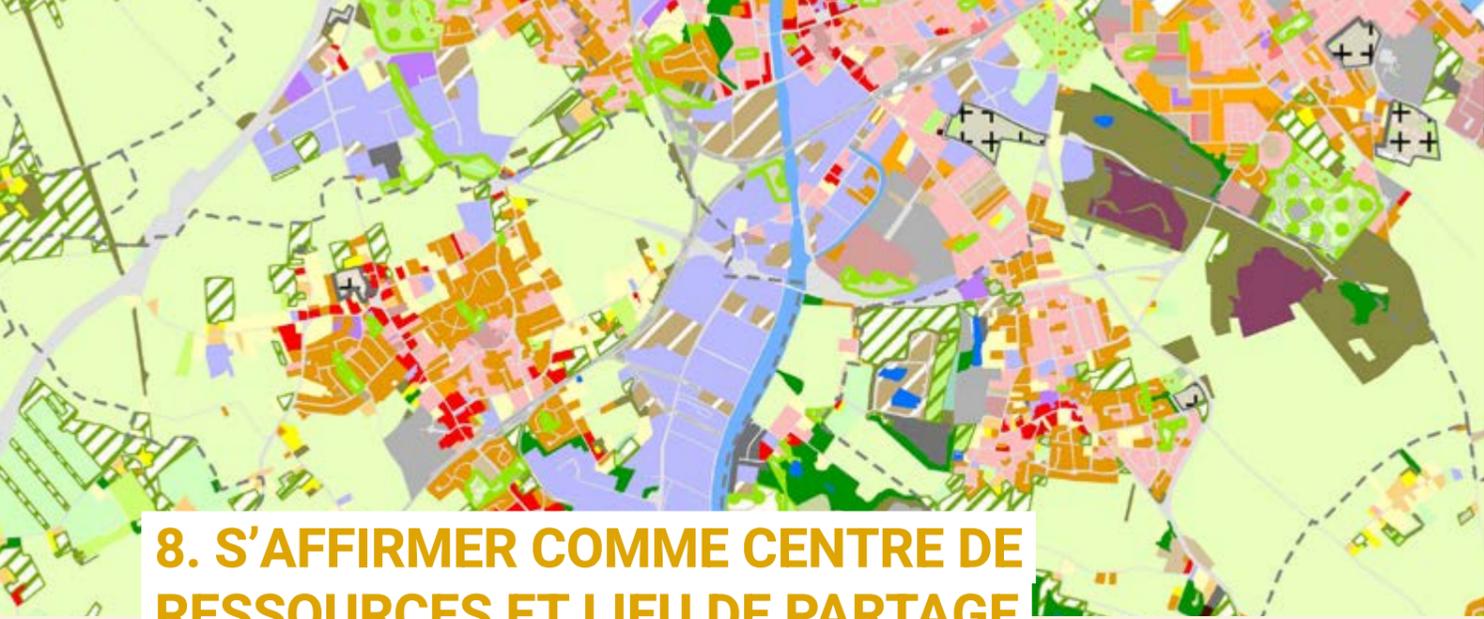
- Développement des partenariats de proximité avec les communes
- Diagnostic socio-économique du périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de la ville de Lille

45 Récits territoriaux et métropole de demain

- Connaissance et mémoire du territoire
- Contribution à la démarche prospective de la métropole
- Imaginons nos futurs : la science-fiction au service de la prospective

46 Leviers de transformation, résilience et attractivité

- Living lab « Initiatives Innovation Vieillesse »
- Vieillesse : groupe de travail pour un focus transversal « adaptation de l'habitat existant »
- Projet ECLAT : adaptation de l'habitat - ville de Roubaix
- Contribution à l'évaluation Octave, dispositif de logements alternatifs pour personnes âgées : méthodologie des promenades sensibles et appui à travers le référentiel co-construit au sein du Living Lab



8. S’AFFIRMER COMME CENTRE DE RESSOURCES ET LIEU DE PARTAGE

L’Agence est ressource et mémoire du territoire. Elle met à disposition les données et les analyses clés du territoire. Elle crée les espaces de rencontres et d’échanges, physiques (Rencontres de l’Agence, accueil de clubs...) et virtuels pour les acteurs du territoire. Elle joue un rôle majeur dans la mise en relation et l’interface des acteurs de la ville. Elle développe des formats de diffusion adaptés aux nouveaux modes de consommation de l’information. Elle anime un site internet ressources en mettant à disposition l’ensemble de ses travaux et une rubrique Cartes et Data.

47 Espaces de rencontres et d’échanges

- Évènements mensuels « Les Rencontres de l’Agence »
- Visites « in situ » : visites terrain dans la métropole et dans d’autres métropoles françaises et européennes
- Valorisation des travaux, co-organisation ou participation à des événements
- Réflexion autour de l’Agence comme lieu d’accueil

48 Communication et nouveaux formats de diffusion

- Newsletter de l’Agence : l’Aperçu (parution mensuelle)
- Plan de communication 2022
- Expérimentation et développement de nouveaux formats
- Diffusion des travaux (base contacts,...)
- Rapport d’activité, programme de travail, supports de communication
- Réseau communication des partenaires de l’Agence

49 Centre de ressources

- Animation du site internet
- Valorisation des missions de l’Agence et de ses ressources
- Gestion et développement de la cartothèque

50 Veille professionnelle et décryptage de l’information

- Sélectionner et décrypter l’information
- Gérer et enrichir et valoriser le fonds documentaire

51 Clubs et plateformes

- Animation du Club des observatoires locaux
- Observatoire Partenarial de l’Economie (OPE)
- Accueil du Club de l’Immobilier à l’Agence, participation au Bureau et aux commissions
- Contribution à la plateforme d’information et de valorisation des études dans la région (INSEE - PIVER)
- Participation aux Clubs de la Fédération Nationale des Agences d’Urbanisme (FNAU)
- Animation du Club Commerce de la FNAU
- Ateliers Régionaux des Acteurs de l’Aménagement (ARAA) et collège de prospective (Région Hauts-de-France)

9. DÉVELOPPER ET FAVORISER L'INNOVATION ET L'EXPÉRIMENTATION EN CO-PRODUCTION AVEC LES PARTENAIRES

Le mode privilégié d'action de l'Agence est le partenariat. Elle développe des relations fortes avec les laboratoires de recherche Ville & Territoire, au local et au national. Elle s'attache à accueillir les étudiants du territoire, notamment dans le cadre d'ateliers. Elle poursuit la diversification de ses partenariats avec les acteurs publics et privés du territoire. Elle propose de nouvelles méthodes d'animation et de co-production et crée les espaces d'expérimentation et d'incubation pour les projets du territoire.

52 Living lab et innovation partenariale

- Méthode et développement des Living labs

53 Agence Académie : relations avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Relations partenariales avec les laboratoires, les chercheurs et les acteurs académiques
- Contribution à l'Ecole urbaine de Lille - Chaire Métroforum
- L'Amphi, l'espace de rencontres « jeunes chercheurs »

54 Partenariats d'études et de recherche

- Université de Lille - Laboratoire SIGLES – Contrat CIFRE
- Université de Lille - Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Géographie de Lille (IAUGL)
- Université de Lille - Clersé
- Université Catholique de Lille
- Université Catholique de Louvain – DEMO (Centre de recherche en démographie)

55 Partenariats territoriaux

- Animer les conventions et partenariats



- Faire vivre le Comité de partenaires de l'Agence





L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille